

**Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (MAA)**  
**Direction générale de l'enseignement et de la recherche (DGER)**  
**Service de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (SESRI)**  
**Sous-direction de l'enseignement supérieur (SDES)**  
**Bureau des établissements et des contrats (BEC)**  
**1er avenue Lowendal 75007 PARIS**

**En cas de recrutement contractuel : article 4.2 de la loi 84-16**

**Chargé.e de mission affaires financières**

<b>N° de publication :</b>		<b>Référence du poste : A5SES00058</b>	
<b>Catégorie : A1</b>			
<b>Corps</b>		<b>Groupe RIFSEEP</b>	
Attaché d'administration de l'état		4	
<b>Poste V (Vacant)</b>			
<b>Présentation de l'environnement professionnel</b>	Au sein de la direction générale de l'enseignement et de la recherche, le bureau des établissements et des contrats est chargé de la tutelle administrative, budgétaire et financière des 10 établissements publics d'enseignement supérieur agronomique, vétérinaire et paysager, qui sont opérateurs de l'État, ainsi que du financement de six établissements sous-contrat et d'une organisation internationale.		
<b>Objectifs du poste</b>	En binôme avec l'autre chargé(e) de mission du pôle Finances, suivre et analyser la situation financière des établissements d'enseignement supérieur agricoles, suivre et exécuter les crédits du programme 142, assurer le déploiement du contrôle interne budgétaire et de la comptable et de la comptabilité analytique des coûts dans les opérateurs.		
<b>Description des missions</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Analyser et suivre les budgets initiaux et rectificatifs des établissements publics d'enseignement sous tutelle du MAA ;</li> <li>- Appuyer, par la formation et l'animation du réseau des responsables des affaires financières et des agents comptables au déploiement de la GBCP au sein des établissements ;</li> <li>- Coordonner les échanges relatifs au contrôle interne avec les établissements et avec les services du Secrétariat général ministériel compétents, suivre les outils mis en œuvre dans ces établissements et assurer le suivi des indicateurs ;</li> <li>- Suivre et exécuter, en lien avec l'adjoint au chef du bureau, l'exécution des crédits du programme 142, y compris par la validation des actes sous Chorus Formulaire ;</li> <li>- Animer le réseau des contrôleurs de gestion, suivre l'état d'avancement de la comptabilité analytique des coûts et mettre en œuvre la grille normée de CAC et d'indicateurs de suivi de l'activité ;</li> <li>- Assurer le suivi financier des investissements au sein des établissements.</li> </ul>		
<b>Champ relationnel du poste</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le réseau des établissements d'enseignement supérieur agricoles</li> <li>- Les services du secrétariat général ministériel (SG), essentiellement le service des affaires financières, sociales et logistiques (SAFSL)</li> <li>- La direction générale des finances publiques et la direction du budget</li> </ul>		
<b>Compétences</b>	<b>Savoirs</b>	<b>Savoir-faire</b>	

liées au poste		
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Maîtrise du cadre de la gestion budgétaire et comptable publique</li> <li>- Connaissance des principes de la comptabilité analytique des coûts et du contrôle interne</li> <li>- Connaissance des principes de la gestion financière de l'Etat.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rigueur et réactivité (pics d'activité en fonction du calendrier budgétaire)</li> <li>- Capacité de synthèse et de travail en équipe</li> <li>- Bonne maîtrise d'Excel et de l'exploitation de données</li> </ul>
Personnes à contacter	<p>Céline DEROUET, cheffe du bureau des établissements et contrats 01.49.55.47.69 – celine.derouet@agriculture.gouv.fr</p> <p>Yannick CHENE, adjoint à la cheffe du bureau des établissements et contrats 1.49.55.47.69 – yannick.chene@agriculture.gouv.fr</p> <p>Daphné PREVOST, adjointe au sous-directeur de l'enseignement supérieur 01.49.55.47.69 – daphne.prevast@agriculture.gouv.fr</p> <p>Département des affaires transversales : mapat-pag-rh.dger@agriculture.gouv.fr</p>	